

Préserver la santé mentale de ses salariés

OBJECTIFS

- » Comprendre les enjeux de la santé au travail.
- » Savoir détecter les RPS pour agir au quotidien.

Combien de temps ?

3x1,5 heure + 2x30 mn d'accompagnement individuel par téléphone

Prix

700€ HT

Pour qui ?

DRH, managers, responsables QHSE

Modalités pédagogiques

Classe virtuelle.
Méthode Active et expérientielle : confrontation avec la réalité des pratiques professionnelles des participants, analyse de situations réelles de travail.
Méthode Affirmative démonstrative : explication + démonstration aux participants.



Pour toute demande, contactez-nous :

- 01 43 97 07 78
- formation@audigny.net

PROGRAMME

1. LES ENJEUX HUMAINS, ÉCONOMIQUES ET JURIDIQUES.

- A. Les obligations de l'employeur, la responsabilité du manager.
- B. Les RPS en quelques chiffres.
- C. Le cas spécifique de la crise sanitaire

2. LES FACTEURS DE RISQUE DE SOUFFRANCE AU TRAVAIL

- A. Facteurs de risques professionnels : les facteurs de risque psychosociaux
- B. Facteurs de risque de vulnérabilité individuelle.
- C. En quoi le travail est-il facteur déclenchant ou renforçant d'un trouble psychique, ou à l'inverse facteur stabilisant le trouble ?

3. D. LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE

- A. Comment se construit la souffrance au travail.
- B. La réaction individuelle au stress.
- C. Les complications : troubles anxieux, dépression, épuisement professionnel...
- D. Les comportements inadaptés en situation de travail : violence, colère, repli sur soi, alcool...
- E. Dépression, risque suicidaire, burnout.

4. VERS UN MANAGEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF ADAPTÉ

- A. Les étapes d'une démarche de prévention
- B. Le bien-être au travail comme levier de motivation et de performance
- C. Identifier les personnes ressources et leur rôle.
- D. Situations à risques : différentes stratégies d'intervention.
- E. Adopter une posture « juste » face aux situations concrètes difficiles

5. TÉLÉTRAVAIL : 4 CLÉS POUR PRÉSERVER VOS SALARIÉS

- A. L'ergonomie du poste, quel accompagnement ?
- B. Mieux communiquer pour ne pas risquer l'isolement
- C. Du droit au devoir de déconnection
- D. La boîte à outils pour rythmer et organiser le travail à distance

LES + DE LA FORMATION

- » Le cadre juridique posé, la formation et les outils présentés vous permettront de conseiller votre entreprise et des salariés dans la prévention et prise en charge de la souffrance psychique.